Fiche de procédure pour situer une parcelle sur le projet de zonage réglementaire du PPRIF



Sur la partie gauche de la fenêtre, l'onglet Légende permet de distinguer les zones B1, B2 et B3.

Sur la partie gauche de la fenêtre, l'onglet Thèmes permet de sélectionner les données que l'on veut afficher. Par défaut, les numéros de parcelle et leur contour ne s'affichent pas.

Dans l'alinéa cadastre, il faut cliquer sur l'oeil pour faire apparaître un oeil non barré qui permettra d'afficher le numéro de la parcelle et/ ou son contour.



Toujours dans la partie gauche de la fenêtre, pour afficher votre parcelle, il faut sélectionner l'onglet Recherche.

Ensuite, vous sélectionnez la section correspondant à votre parcelle dans le menu déroulant puis son numéro.



Pour naviguer sur la carte, vous disposez de plusieurs outils :





- 1 : déplacer la vue dans n'importe quelle direction
- >> 2 : **zoomer** soit par un <u>simple clic</u> sur un point, qui sera le centre de la nouvelle vue, soit par un <u>clic long dessinant un rectangle</u>, pour définir la nouvelle vue,
- >> 3 : « zoom arrière » par un simple clic sur la loupe
- >> 4 : revenir à la vue globale du département
- >> 5 et 6 : revenir sur la vue précédente et vice versa

>> 7 : **mesurer une distance** entre 2 points ou d'un parcours : plusieurs points successifs peuvent être placés par simple clic (la distance cumulée apparaît en bas à droite) ; un double clic final valide le parcours total

- >> 8 : mesurer une surface (même fonctionnement que 7)
- 9 : afficher le tableau de données des couches existantes sur le point de la carte où l'on a cliqué

>> 10 : **dessiner un polygone** pour visualiser les tableaux de données des couches existantes

- >> 11 : enregistrer la carte sous le format image PNG
- >> 12 : enregistrer la carte sous format PDF